

# Fiche de données de sécurité UE

# FESTOOL

1907/2006/REACH

Marque commerciale Heavy-Duty Huile FESTOOL

Créé 16/09/10  
Modifié 16.11.10  
Date d'impression 16.11.10  
Page 1 sur 6

## 1 Désignation du produit ou de la préparation et de l'entreprise

**Marque commerciale** Heavy-Duty Huile  
Réf. 236

**Utilisation** Entretien des surfaces boisées

**Fabricant/fournisseur** Festool GmbH  
Wertstrasse 20  
73240 Wendlingen  
Allemagne  
Tél : +49/(0)7024/ 8 04-0  
Fax : +49/(0) 7024/ 8 04-20608

**Responsable pour la fiche technique de sécurité** Contact e-mail :info@tts-festool.com

**Renseignements d'urgence** +49/(0)7024/ 8 04-0

## 2 Dangers éventuels

**Classification** selon la directive 1999/45/CE et GefStoffV.

**Dangers pour l'homme** Un contact répété peut provoquer un dessèchement de la peau. En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou la présente étiquette.  
Lors du ponçage, porter un masque pour poussières fines.  
Contient de l'octoat de cobalt ; peut susciter des réactions allergiques.

**Environnement** Le produit en lui-même n'est pas auto-inflammable. Dangers de combustion spontanée des chiffons, poussières de ponçage, pads abrasifs, etc. imbibés de produit.

**Système de classification** La classification correspond aux listes CE actuelles et est complétée par la littérature spécialisée et les données d'entreprise.

## 3 Composition/Indications sur les composants

**Description** Mélange d'huile de lin, de standolie d'huile de bois, d'huile de noix, de cire microcristalline, d'argile, de kaolin, d'oxyde de zinc, de silicate d'aluminium, de dioxyde de titane, de siccatifs Co/Ca/Mn/Zn.

Désignation chimique	N° CAS	N° EINECS	%	Classification	Phrases R
Carboxylate de cobalt	68409-81-4	270-066-5	< 0,5	Xn	R 22-38-43
Carboxylate de calcium	68551-41-7		< 0,5	Xi,	R 36/38
Carboxylate de zinc	68551-44-0	271-378-4	< 0,5	Xn, N	R 38, 50/53
Carboxylate de manganèse	18551-42-8		< 0,5	Xi	R 38

## 4 Premiers secours

**Remarques générales en cas d'inhalation** Transporter la victime à l'air libre ! Consulter un médecin en cas de douleurs.

Créé 16.9.10

Modifié 16.11.10

Date d'impression 16.11.10

Page 2 sur 6

<b>en cas de contact avec la peau</b>	Retirer les vêtements souillés. Laver les parties de la peau concernées avec de l'eau et du savon.
<b>en cas de contact oculaire</b>	Rincer abondamment à l'eau paupière ouverte (env. 10 - 15 min.) En cas de douleurs persistantes, consulter un médecin.
<b>après ingestion</b>	Ne pas faire vomir la victime, appeler immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou la présente étiquette.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Agents extincteurs adaptés</b>	Mousse, eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Poudre pour extinction à sec, dioxyde de carbone, sable ou terre utilisables uniquement pour les petits incendies. Ne pas évacuer les eaux d'extinction vers les cours d'eau.
<b>Pour des raisons de sécurité</b>	Eau en jet plein.
<b>Agents extincteurs non adaptés</b>	
<b>Équipement de protection spécifique</b>	Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie. Porter un masque de protection respiratoire.
<b>Indications supplémentaires :</b>	Refroidir les réservoirs en danger par pulvérisation d'eau. En cas de combustion incomplète, du monoxyde de carbone est rejeté

## 6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

<b>Mesures de précaution</b>	Éviter de respirer les vapeurs. Assurer une ventilation suffisante. Éviter le contact avec les matériaux dégagés. Déposer immédiatement les vêtements souillés.
<b>Mesures de protection de l'environnement</b>	Ne pas évacuer vers les canalisations, les cours d'eau ou les eaux phréatiques.
<b>Nettoyage/récupération</b>	Utiliser des matières absorbantes. Sable, terre à diatomées, liant universel, sciure. Lire également le point 2

## 7 Manipulation et stockage

<b>Précautions à prendre pour une manipulation sûre</b>	Respecter les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de vernis. Assurer une ventilation et aspiration suffisantes au poste de travail. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Interdiction de fumer, manger et boire au poste de travail. Indications sur l'équipement de protection personnelle, voir point 8.
<b>Indication sur la protection contre l'explosion et les incendies</b>	Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Éviter les étincelles. Ne pas fumer. Respecter les règles générales de prévention contre les incendies. Lors du pompage, des charges électrostatiques peuvent être générées. Assurer la conductivité par une mise à la terre de tous les appareils.
<b>Locaux de stockage et réservoirs</b>	Respecter les prescriptions locales en vigueur sur le stockage des substances légèrement dangereuses pour l'eau.
<b>Stockage</b>	Éviter le contact avec les oxydants. Contrôler la compatibilité du produit avec d'autres matériaux.
<b>Indications supplémentaires sur les conditions de stockage</b>	Protéger de la chaleur et des rayons directs du soleil.

Créé 16.9.10

Modifié 16.11.10

Date d'impression 16.11.10

Page 3 sur 6

**Classe de stockage****Classification selon VCI/VbF****8 Contrôle de l'exposition et protection individuelle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation du produit	Valeur limite	Type
--------	------------------------	---------------	------

**Indications supplémentaires****Mesures générales de protection et d'hygiène**

Respecter les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques.

Se laver les mains avant de manger, boire, fumer et avant d'utiliser les toilettes.

**Équipement de protection individuel****Protection respiratoire**

Assurer une bonne ventilation.

**Protection des mains**

Porter des gants résistants aux solvants (contrôlé selon EN 374).

**Protection des yeux**

Porter des lunettes masque, à coque (EN 166)

**Protection corporelle**

Porter les vêtements de protection indiqués. En cas de projections, porter une protection intégrale.

**9 Propriétés physiques et chimiques**

**Couleur** rouge, laiteux

**Forme** liquide

**Odeur** douce

**Changement d'état**

**Point / intervalle de fusion** n.d.

**Point / intervalle d'ébullition** Point d'ébullition initial du solvants n.i.

**Point d'éclair** > 100 °C

**Température d'ignition** > 400 °C

**Auto-inflammabilité**

Le produit en lui-même n'est pas auto-inflammable.

Risque d'auto-inflammation du fait de la teneur en huile végétale par exemple avec des chiffons imprégnés, des adsorbants et des poussières de ponçage pas entièrement sèches ; conserver à l'abri de l'oxygène et de la lumière.

**Risque d'explosion**

Le produit en lui-même n'est pas explosif.

**Limites d'explosivité**

Supérieure : Vol% Inférieure : Vol%

**Pression de vapeur**

à 20 °C: < 1mbar

**Intervalle de solidification**

n.d.

**Valeur pH**

n.i.

**Densité**

env. 0,96 g/cm<sup>3</sup> à 20 °C

**Solubilité dans l'eau**

non soluble

**Viscosité**

DIN 3mm env. 90 sec à 20°C

**10 Stabilité et réactivité****Réactions dangereuses**

Stable dans des conditions normales d'utilisation

Créé 16.9.10

Modifié 16.11.10

Date d'impression 16.11.10

Page 4 sur 6

<b>Conditions à éviter</b>	Éviter la chaleur, les étincelles, les feux nus et autres sources d'étincelles.
<b>Matières à éviter</b>	Oxydants puissants
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Pas de produits de décomposition dangereux connus si l'utilisation est conforme. La décomposition thermique dépend fortement des autres conditions. Il se forme un mélange complexe, entre autres de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et d'autres composés organiques en cas de combustion ou de détérioration thermique ou oxydante de ce matériau.

## 11 Informations toxicologiques

<b>Bases de l'analyse</b>	Les informations indiquées se basent sur des études du produits et/ou de produits similaires et/ou de composants.
<b>Toxicité orale aiguë</b>	Estimé très peu toxique : LD50 > 2000 mg/kg, rat.
<b>Toxicité aiguë de la peau</b>	Estimé très peu toxique : LD50 > 2000 mg/kg, rat.
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	Faiblement toxique : LC50 supérieure à la concentration de vapeur saturée/ 4 h, rat.
<b>Irritation en cas d'inhalation</b>	
<b>en cas de contact avec la peau</b>	Éviter un contact prolongé ou répété.
<b>en cas de contact oculaire</b>	Pas d'irritation oculaire. Peut entraîner de légères douleurs oculaires mais n'est pas nocif pour les yeux.
<b>après ingestion</b>	
<b>Sensibilisation</b>	
<b>Carcinogénicité</b>	Aucune indication
<b>Mutagénicité</b>	Aucune indication d'activité mutagène.
<b>Toxicité pour la reproduction et l'évolution</b>	Aucune indication de toxicité

## 12 Informations écologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	
<b>Poisson</b>	
<b>Organismes aquatiques</b>	Toxicité : LC/EC/IC50 > 1000 mg/ml
<b>Remarques générales</b>	Ne pas évacuer vers les canalisations, les cours d'eau ou les nappes phréatiques. Évacuer les eaux souillées via le séparateur d'huile ou de graisse. Les composés organiques sont biodégradables. Contient des composés à faible danger pour l'eau conformément à WGK 1.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

<b>Indication sur l'élimination</b>	Incinération des déchets spéciaux : respecter les prescriptions locales en vigueur pour l'élimination des déchets. Résidus durcis de couleur : ordures ménagères
<b>Catégorie de déchet</b>	08 01 12
<b>Emballage non nettoyé, recommandation</b>	Élimination selon les prescriptions locales. Les emballages doivent être entièrement vidés et peuvent être envoyés en recyclage après un nettoyage adapté.

## 14 Informations relatives au transport

<b>ADR/RID</b>	Produit non dangereux selon les réglementations sur le transport
----------------	--

Créé 16.9.10

Modifié 16.11.10

Date d'impression 16.11.10

Page 5 sur 6

**Classe****Groupe d'emballage****Code de classification****N° d'identification du danger****N° ONU****Étiquette de danger (danger principal)****Désignation techn.****IMDG**

Produit non dangereux selon les réglementations sur le transport

**N° ONU****Désignation techn.****Classe/catégorie****Groupe d'emballage****Polluant marin****IATA**

Produit non dangereux selon les réglementations sur le transport

**N° ONU****Désignation techn.****Classe/catégorie****Groupe d'emballage**

## 15 Prescriptions

---

Les informations sur les réglementations en vigueur ne sont pas exhaustives.

**Désignation selon les directives CEE et GefStoffV/CE****Classification CE**

Selon les directives CE/GefahrStoffV/CE, le produit n'est pas soumis à l'étiquetage obligatoire.

**Symboles de danger CE**

Cependant, les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques doivent être respectées.

**Phrases R****Phrases S**

Tenir hors de portée des enfants

**Désignation spécifique**

Contient du carboxylate de cobalt ; peut susciter des réactions allergiques.

Lors du ponçage, porter un masque pour poussières fines.

**ChemVOCFarbV**

max. 1 g/l (valeur limite 01/01/2010 : 400 g/l)

**Catégorie**

e

**Prescriptions nationales****Classification selon VCI/VbF****Catégorie du danger pour l'eau**

WGK 1

**GISCODE**

Ö 10

## 16 Autres indications

---

Les données se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produits et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche technique de sécurité entraîne l'annulation de toutes les données précédentes. Service établissant la fiche technique

Créé 16.9.10

Modifié 16.11.10

Date d'impression 16.11.10

Page 6 sur 6

Département : gestion produits/normalisation